



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 03 avril 2025

Publié le : 11/04/2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. François BOUSSO (à partir de la question n° 2), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 26 incluse et à compter de la question n° 36), M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 2), Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 10), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 3), M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n° 23), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 3), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 3), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 35 incluse), Mme Christine WERTHE

Mme Lorine GAGLIOLO

Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Saïd MECHAI, Mme Juliette SORLIN, Mme Marie ZEHAFF

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Nicolas BODIN à M. Jean-Hugues ROUX (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Valérie HALLER, M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. Benoît CYPRIANI, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 27 et jusqu'à la question n° 35 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 9 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO (à compter de la question n° 14), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT, Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Yannick POUJET à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 36), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sylvie WANLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 36), Mme Marie ZEHAFF à Mme Frédérique BAEHR

OBJET : 45 - Aides aux associations participant au Week-end de l'interculturalité

Délibération n° 007901

Aides aux associations participant au Week-end de l'interculturalité

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n°1	20/03/2025	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter le Week-end de l'interculturalité et d'attribuer une subvention aux associations participantes pour leur permettre de contribuer à l'élaboration du programme.

Le Week-end de l'Interculturalité aura lieu du 6 au 8 juin 2025 dans les différents espaces de l'hôtel de ville. Il s'inscrit dans les activités du service Relations internationales ayant pour but de présenter ses différentes missions, notamment en matière d'interculturalité. En 2024, deux week-ends thématiques ont été organisés : un week-end dédié à Jérusalem en février et un autre à Charlottesville en novembre. En 2025, deux nouvelles éditions sont prévues : le Week-end de l'Interculturalité en juin et un week-end consacré à Neuchâtel en octobre.

Le Week-end de l'Interculturalité mettra en avant la diversité internationale de Besançon et offrira à tous et toutes la possibilité de rencontrer les « Bisontins et Bisontines du monde ». L'organisation de cet événement est réalisée en co-construction avec douze associations volontaires* du réseau d'associations du monde, identifiées à la suite d'un travail diagnostique mené depuis 2024 par le Service Relations internationales.

Depuis octobre 2024, la Ville de Besançon anime un collectif regroupant ces associations, qui collaborent à l'élaboration d'un programme varié, comprenant des animations grand public, des conférences, des expositions, des projections de films et des débats portant sur les régions du monde dont sont issus les habitants de Besançon.

Le service Relations internationales pilote ce projet. Une aide financière est proposée aux associations pour les aider à organiser les différents événements dans les meilleures conditions.

Tous les événements du Week-end de l'Interculturalité seront gratuits.

*Les membres du collectif d'associations ayant préparé ce week-end sont : *Association des Soudanais de Besançon, Association Latino-américaine (ALBA), HOCODI France, Association Romano Prhalipe, La voix du sapin, UMOJA Solidarité, Yi Fang, Salsal et Shamamah, Association franco-afghane, Erasmus Student Network (ESN), Miroirs du Monde, Association d'Entraide et d'Intégration des Somaliens et Djiboutiens (AEISD)*

Afin d'aider les associations à mettre en œuvre leurs projets, la Ville de Besançon a été sollicitée à cette occasion pour soutenir les associations suivantes :

Week-end de l'interculturalité 2025

Association		Résumé du projet	Somme totale
1	Association des Soudanais de Besançon	Location et diffusion d'un film documentaire en présence du réalisateur (transport + hébergement) Atelier de cuisine soudanaise et dégustation de produits soudanais (intervenant + denrées alimentaires)	400 €
2	Association franco-afghane (AFA)	Confection et exposition de vêtements traditionnels hommes et femmes faits à la main par un groupe de femmes afghanes (matières premières + prestations de couture)	500 €
3	Association latino-américaine ALBA	Conférence sur l'identité latino-américaine avec un universitaire de Paris (transport + hébergement) Ateliers linguistiques pour se familiariser avec les langues indigènes de l'Amérique Latine (intervenant et fourniture matériel) Atelier de danses latines (intervenant)	500 €
4	HOCODI France	Location + diffusion d'un documentaire sur l'Ouganda, table ronde sur l'Ouganda en présence d'une personne de l'Ambassade de l'Ouganda en France (transport + hébergement) Atelier cuisine : plat traditionnel ougandais, le Rolex (intervenant + denrées alimentaires) Ateliers danse traditionnelle ougandaise (intervenant)	500 €
5	Association Romano Phralipe	Atelier sur l'histoire des migrations Rom en lien avec le Musée Comtois Atelier ludique sur les personnes Rom célèbres et l'histoire des Rom dans les différents pays (Matériel, fournitures, intervenant...)	300 €
6	La Voix du Sapin	Atelier découverte sur les costumes traditionnels yéménites (intervenant, panneau de présentation des paysages yéménites) Quiz de géographie sur le Yémen Atelier de calligraphie arabe (fournitures) Location + diffusion d'un documentaire sur le Yémen (transport + hébergement)	500 €
7	Erasmus Student Network	Impression et installation de l'exposition "Fenêtres sur le monde" des étudiants internationaux présents à Besançon avec témoignages vidéos et animation par les bénévoles de l'association	450 €
8	UMOJA Solidarité	Conférence sur la République démocratique du Congo avec un universitaire de Strasbourg (transport + hébergement) Atelier sur la musique congolais en partenariat avec un artiste local (intervenant)	480 €
9	AEISDNB	Atelier de présentation de l'histoire de la corne de l'Afrique et de la culture somalienne (intervenant + transport)	250 €
10	Yi Fang	Ateliers Origami Ateliers Papiers découpés Ateliers de calligraphie (Intervenante + matériel)	500 €
11	Salsal et Shamamah	Exposition "Rêves d'enfances" avec une exploration comparative des rêves et aspirations des enfants de 12 ans en France et en Afghanistan (impression, encadrement, fournitures diverses) Atelier de peinture d'un jeune artiste bisonlin originaire d'Afghanistan Ateliers de calligraphie pour se familiariser avec l'écriture dari (version afghane du persan)	500 €
			4 880 €

Soutien financier Ville

Nom de la structure	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Montant proposé 2025
Yi Fang	0	0	0	500
Association franco-afghane	0	0	0	500
Association latino-américaine ALBA	0	0	0	500
HOCODI France	0	0	0	500
Association Romano Phralipe	0	0	0	300
La voix du sapin	175	360	0	500
Erasmus Student Network	0	0	0	450
UMOJA Solidarité	0	0	0	480
Association d'Entraide et d'Intégration des Somaliens et Djiboutiens	0	0	0	250
Associations des Soudanais de Besançon	0	0	0	400
Association Salsal et Shamamah	0	0	1000	500

En cas d'accord, la somme totale, soit 4 880 €, sera prélevée sur la ligne 65.048.65748.0022204.10069 et répartie comme suit.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

- 400 € à l'association des Soudanais de Besançon,
- 500 € à l'association Franco-Afghane,
- 500 € à l'association Amérique Latine Brésil et Amis,
- 500 € à l'association HOCODI France,
- 300 € à l'association Romano Phralipe,
- 500 € à l'association La Voix du Sapin,
- 450 € à l'association Erasmus Student Network,
- 480 € à l'association UMOJA Solidarité,
- 250 € à l'association d'Entraide et d'Intégration des Somaliens et Djiboutiens,
- 500 € à l'association Yi Fang,
- 500 € à l'association Salsal et Shamamah.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

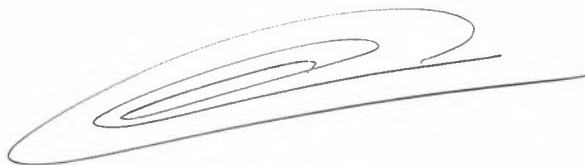
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Lorine GAGLIOLLO
Conseillère Municipale Déléguée

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT